



AMI : Edeis lance un programme de référencement des fournisseurs de matériaux sains

17-07-23 APPEL À PROJET-CONCOURS

APPEL À PROJET-CONCOURS

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI (QEB)

Afin d'anticiper les futures réglementations dédiées au bâtiment sain, Edeis ingénierie et le laboratoire IRES ont mis en place le 1^{er} référentiel de certification des matériaux (peinture, colle et revêtement de sol) avec des analyses en laboratoire sur une sélection de polluants courants de l'air intérieur des bâtiments.

La qualité de l'air intérieur est un enjeu de santé publique et les matériaux constituent des sources importantes d'émissions de pollution. Bien choisir les matériaux est une des solutions pour maintenir une bonne qualité de l'air intérieur.

Le référentiel mis en place par Edeis analyse la présence de 76 substances chimiques prioritaires dans les matériaux (42 COSV et 34 COV), contre 10 COV analysés aujourd'hui dans l'étiquetage A+.

Les matériaux analysés et jugés comme « remarquables » en matière de bâtiment sain seront prescrits par les services Edeis afin de proposer aux maîtres d'ouvrage les meilleurs matériaux pour leur projet immobilier. Chacun des matériaux référencés bénéficiera d'un label « Matériau Premium » ou d'un label « Matériau Excellent » valable pour une durée de 2 ans. Le choix du label sera délivré par Edeis.

Le programme lancé par Edeis ingénierie est accessible à tous les fournisseurs de peinture, de colle et de revêtements de sol ayant des matériaux étiquetés A+. Ils devront pouvoir justifier de l'étiquetage A+ par une certification de leurs matériaux. Les fournisseurs passeront par le processus de sélection d'un comité composé du service prescription Edeis et d'experts/analystes du laboratoire IRES, après avoir envoyé leur dossier de candidature composé du formulaire et de la charte d'engagement fournisseur.

> En savoir plus et participer au référentiel

EDEIS lance un programme de référencement dédié aux fournisseurs de matériaux sains

Dans un contexte environnemental et de santé particulièrement fort, le groupe Edeis décide de lancer ce programme inédit afin de référencer les meilleurs fournisseurs de matériaux sains dans l'ensemble de ses programmes immobiliers. Avec cette démarche ambitieuse et unique en France, Edeis ingénierie souhaite jouer son rôle en amont, accélérer la prise de conscience et anticiper les futures réglementations dédiées au bâtiment sain.

[PDF \(260.04 Ko\)](#)

[Télécharger](#)



COMMUNIQUE DE PRESSE
Nantes, le 29 juin 2023

ENGAGEZ-VOUS A NOS CÔTÉS POUR CONSTRUIRE LES BATIMENTS SAINS DE DEMAIN

Le groupe Edeis lance un programme de référencement inédit dédié exclusivement aux fournisseurs de matériaux sains.

Dans un contexte environnemental et de santé particulièrement fort, le groupe Edeis décide de lancer son programme « Engagez-vous à nos côtés pour construire les bâtiments sains de demain » afin de référencer les meilleurs fournisseurs de matériaux sains dans l'ensemble de ses programmes immobiliers.

« Nous passons plus de 80% de notre temps à l'intérieur des bâtiments et respirons l'air intérieur. Les bâtiments sont aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux et participent au bien-être des occupants. Les matériaux utilisés pour leur construction jouent un rôle essentiel dans la santé de leurs usagers ». Albert Selosse, Directeur Général Edeis ingénierie.

« En France, une majorité d'occupants est exposée à un risque lié à l'environnement intérieur qui favorise des pathologies telles que l'asthme et les allergies ». Vincent Peynet, Directeur du Laboratoire IRES.

Une démarche ambitieuse et unique en France au service de la santé de demain

L'ambition du groupe Edeis : « faire bouger les lignes » et « anticiper les futures réglementations » dédiées au bâtiment sain. La qualité de l'air intérieur va au-delà de l'étiquette A+. C'est pourquoi Edeis ingénierie s'engage à aller plus loin dans l'analyse des matériaux utilisés dans nos projets de construction en vue d'anticiper les futures réglementations ! La analyse des matériaux du programme concerne uniquement les produits à faible émission de COV (étiquetage A+) sur les peintures, les colles et les revêtements de sol.

Doté d'un laboratoire d'analyse et de recherche (IRES), Edeis ingénierie s'engage à analyser les 76 substances chimiques prioritaires dans les matériaux, à savoir 42 COV (Composé Organique Semi-Volatil) et 34 COV (Composé Organique Volatil) contre 10 COV analysés dans l'étiquetage A+.

Avec ce programme inédit, Edeis ingénierie souhaite jouer son rôle et accélérer la prise de conscience. « L'histoire a démontré que le seul suivi de la réglementation n'a pas toujours permis d'éviter les problèmes sanitaires (d'Amiante) ». Albert Selosse, Directeur Général Edeis ingénierie.

Edeis souhaite donc jouer un rôle en amont, en mettant tout son savoir-faire au service de la santé de demain.



www.edeis.com

Un nouveau programme de référencement inédit des matériaux sains pour les bâtiments



© [Yulia](#)

Le groupe [Edeis](#) ingénierie et l'Ires, l'Institut de recherche et d'expertise scientifique, annoncent le lancement du premier référentiel de certification des [matériaux sains](#) (peintures, colles, revêtements de sol). Celui-ci concerne les matériaux déjà certifiés A+, soit les produits à faible émission de composés organiques volatils (COV), et vise l'amélioration de la qualité de [l'air intérieur](#).

Les matériaux soumis à candidature par leurs fournisseurs subiront une analyse de 76 substances chimiques prioritaires dans les matériaux : 42 composés organiques semi-volatils (COSV) et 34 COV, contre 10 COV dans la réglementation actuelle de l'étiquetage A+. Ceux identifiés comme « remarquables » seront prescrits dans les programmes immobiliers d'Edeis, sous deux labels qualité « Matériau Premium » ou « Matériau Excellent », valables deux ans. Les fournisseurs devront par ailleurs signer une charte d'engagement.

Le programme de référencement des matériaux est en cours jusqu'au 31 décembre 2023.

Edeis référence les fournisseurs de matériaux sains



Le groupe Edeis lance un programme de référencement inédit dédié exclusivement aux fournisseurs de matériaux sains pour ses programmes immobiliers.

Le programme « Engagez-vous à nos côtés pour construire les bâtiments sains de demain » d'Edeis référence les meilleurs fournisseurs de matériaux sains dans l'ensemble de ses programmes immobiliers. « Nous passons plus de 80% de notre temps à l'intérieur des bâtiments et respirons l'air intérieur. Les bâtiments sont aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux et participent au bien-être des occupants. Les matériaux utilisés pour leur construction jouent un rôle essentiel dans la santé de leurs usagers », commente Albert Selosse, Directeur Général Edeis Ingénierie. « En France, une majorité d'occupants est exposée à un risque lié à l'environnement intérieur qui favorise des pathologies telles que l'asthme et les allergies », confirme Vincent Peynet, directeur du Laboratoire IRES.

Pour l'heure, la qualité de l'air intérieur va au-delà de l'étiquetage A+. C'est pourquoi Edeis Ingénierie s'engage à aller plus loin dans l'analyse des matériaux utilisés dans ses projets de construction en vue d'anticiper les futures réglementations. L'analyse des matériaux du programme concerne uniquement les produits à faible émission de COV (étiquetage A+) sur les peintures, les colles et les revêtements de sol.

Doté d'un laboratoire d'analyse et de recherche (l'IRES), Edeis Ingénierie s'engage à analyser les 76 substances chimiques prioritaires dans les matériaux, à savoir 42 COSV (Composé Organique Semi-Volatil) et 34 COV (Composé Organique Volatil) contre 10 COV analysés dans l'étiquetage A+.

Les matériaux analysés et jugés comme « remarquables » en matière de bâtiment sain seront prescrits par les services Edeis afin de proposer aux maîtres d'ouvrage les meilleurs matériaux pour leur projet immobilier. Chacun des matériaux référencés bénéficiera d'un label « Matériau Premium » ou d'un label « Matériau Excellent » valable pour une durée de 2 ans. Le choix du label sera délivré par Edeis.

Le programme lancé par Edeis ingénierie sera accessible à tous les fournisseurs de peinture, de colle et de revêtements de sol

ayant des matériaux étiquetés A+. Ils devront pouvoir justifier de l'étiquetage A+ par une certification de leurs matériaux. Les fournisseurs passeront par le processus de sélection d'un comité composé du service prescription Edeis et d'experts/analystes du laboratoire IRES, après avoir envoyé leur dossier de candidature composé du formulaire et de la charte d'engagement fournisseur, disponibles

sur le site internet Edeis : www.edeis.com.

Chaque fournisseur sélectionné s'engage à respecter la « Charte d'engagement fournisseur », dont le non-respect entraînera la fin du référencement. Les critères de sélection seront précis :

-Proposer des matériaux de type peinture, colles et/ou revêtements de sol

-Présenter obligatoirement des matériaux certifiés A+

Les dossiers de candidature devront être déposés dans le cadre du programme « Engagez- vous à nos côtés pour construire les bâtiments sains de demain », avant le 31 décembre 2023. Pour chaque fournisseur sélectionné, le laboratoire IRES procédera ensuite à l'analyse des matériaux selon la procédure et la note technique définie dans la Charte d'engagement. Une fois les matériaux analysés, le fournisseur recevra un rapport d'analyse et d'évaluation. En fonction de cette dernière, le fournisseur se verra attribuer le label qualité Edeis « Matériau Excellent » ou « Matériau Premium ». Les fournisseurs ayant reçu une labélisation Edeis verront ainsi leur matériau prescrit au sein des programmes immobiliers gérés par le Groupe Edeis.

Edeis ingénierie lance avec l'IRES, le 1er référentiel de certification des matériaux sains

Dans un contexte environnemental et de santé particulièrement fort, le groupe Edeis décide de lancer son programme « Engagez-vous à nos côtés pour construire les bâtiments sains de demain » afin de référencer les meilleurs fournisseurs de matériaux sains dans l'ensemble de ses programmes immobiliers.

Lien PDF:

<https://www.energie-today.com/article/edeis-ingenierie-lance-avec-lires-le-1er-referentiel-certification-des-materiaux-sains>

Construction et QAI : un programme pour valoriser les matériaux « sains »

Le groupe Edeis lance un programme pour recenser et valoriser les peintures, colles et revêtements de sols les plus sains pour la qualité de l'air intérieur (QAI). Dans le cadre de ce programme, 76 substances chimiques seront analysées par un laboratoire dans des produits déjà certifiés A+.



Touchant à la santé habitants, avec un impact sur les pathologies respiratoires telles que l'asthme, [la qualité de l'air intérieur \(QAI\)](#) est un sujet qui mobilise de plus en plus l'attention des acteurs du bâtiment et de l'immobilier depuis quelques années.

Le groupe Edeis ambitionne aujourd'hui de devancer la réglementation en lançant son programme « *Engagez-vous à nos côtés pour construire les bâtiments sains de demain* » pour référencer et utiliser les matériaux et produits les plus sains dans ses programmes immobiliers.

« *L'histoire a démontré que le seul suivi de la réglementation n'a pas toujours permis d'éviter les problèmes sanitaires* », rappelle Albert Selosse, directeur général Edeis Ingénierie, faisant référence à [l'amiante](#).

Or, « *nous passons plus de 80 % de notre temps à l'intérieur des bâtiments et respirons l'air intérieur. Les bâtiments sont aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux et participent au bien-être des occupants. Les matériaux utilisés pour leur construction jouent un rôle essentiel dans la santé de leurs usagers* », souligne-t-il.

Analyser 76 substances chimiques

Dans le cadre de son programme, Edeis souhaite analyser précisément [les Composés Organiques Volatils \(COV\)](#) et Composés Organiques Semi-Volatils (COSV) des matériaux et produits déjà étiquetés A+, pour aller encore plus loin et anticiper les futures réglementations.

Dans le détail, les fournisseurs de peintures, de colles, et de revêtements de sols, pourront déposer un dossier de candidature, pour que leur produit soit analysé par un laboratoire. À noter que pour être examiné, ces produits devront impérativement être certifiés A+.

Le laboratoire IRES, basé à Strasbourg et spécialisé dans la mesure de la pollution de l'air intérieur, se chargera ensuite d'analyser les 76 substances chimiques prioritaires dans les matériaux, soit 42 COSV et 34 Composés Organiques Volatils, contre seulement 10 COV analysés dans le cadre de l'étiquetage A+.

À l'issue de cette analyse, les matériaux les plus sains se verront attribuer le label « Matériau Premium » ou « Matériau Excellent » durant deux ans, et seront prescrits au sein des programmes immobiliers gérés par le groupe Edeis.

Les fournisseurs des matériaux et produits concernés peuvent déposer un dossier de candidature sur [le site d'Edeis](#) jusqu'au 31 décembre 2023.

Photo de une : Adobe Stock